

**Pourquoi un
bilan carbone ?**

Depuis 2018 le groupe Ginger, qui a un rôle moteur dans la préservation de l'environnement et dans l'assurance de constructions plus durables à travers ses missions d'ingénierie et d'expertise, est engagé dans une politique RSE qui s'articule autour de trois axes :

- Concilier l'économie de l'entreprise, l'implication des salariés et le bien-être au travail.
- Conforter l'impact positif de nos métiers sur l'environnement.
- Contribuer à l'évolution de la société.

En 2021 Ginger a décidé d'établir son premier bilan carbone à l'échelle de l'ensemble du Groupe (périmètre France métropolitaine). Ce bilan porte sur les consommations dont l'entreprise est directement responsable mais aussi celles induites par son activité. A partir de ce bilan, le groupe Ginger a défini sa trajectoire de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et un plan d'action suivant la méthodologie SBTi d'application des accords de Paris.

En cohérence avec ces engagements, la performance carbone du groupe et la mesure des efforts réalisés seront mises à jour et publiées annuellement. Ces données feront l'objet d'une certification par des auditeurs externes pour pouvoir communiquer de manière transparente aux différentes parties prenantes.

PÉRIMÈTRE DU BILAN CARBONE



Quels gaz à effet de serre (GES) comptons-nous ?

- Dioxyde de carbone (CO_2) : par exemple, pour Ginger, les voitures de service et les camions du pôle sondage.
- Méthane (CH_4) et protoxyde d'azote (N_2O) : Ginger n'a pas d'émission de ce type, on les trouve plutôt dans l'agriculture et l'industrie.
- Halocarbures (HFC et PFC) et hexafluorure de soufre (SF_6) : par exemple, pour Ginger, la climatisation des locaux.

Une même unité permet d'additionner différentes émissions de GES : on parle d'équivalence CO_2

- 1 kg CH_4 = 28 kg CO_2e
- 1 kg R404a = 3,8 t CO_2e

facteurs de conversion de la CCNUCC

La méthode

Les équipes ont analysé :

► Les données directes telles que les factures énergétiques (électricité, gaz, carburant), les déplacements professionnels (au travers du suivi des véhicules de société, des achats de billets de train, avion), les déplacements domicile-travail au travers de l'enquête à laquelle une grande partie d'entre vous a répondu. Pour chaque usage énergétique et chaque mode de transport, il existe des facteurs de conversion indiquant les émissions en kgCO_2 émis par kWh consommé (bâtiments) par litre de gasoil utilisé (véhicule) ou par km parcouru (avions, trains...).

► Les données « indirectes » telles les achats et locations de matériels ou de prestations, les déchets de nos activités. Pour chacune on calcule les émissions avec les facteurs d'émission selon les activités ou les filières.

Le périmètre ?

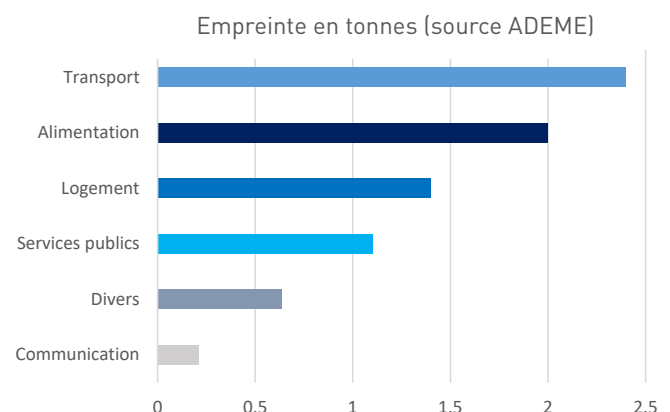
Les émissions prises en compte ont été toutes celles engendrées par/ nécessaires à l'activité du Groupe Ginger en France Métropolitaine.

1 t CO_2e

Le bilan carbone utilise une unité appelée l'équivalence CO_2 . Le dioxyde de carbone correspondant à ce qu'on expire toute la journée est sans influence sur le climat. Ce sont les combustibles fossiles (moteurs thermiques) qui en rejettent massivement ; par conséquent l'unité se chiffre en milliers de kilos par an, donc en tonnes de CO_2e .

10 t CO_2e

Chaque année, un Français émet en moyenne 10 t CO_2e . La somme de toutes nos activités donne notre empreinte carbone : prendre notre voiture, chauffer notre maison, se faire soigner, faire des achats...



Et demain ? 2 t CO_2e

L'objectif, qui découle des accords de Paris de 2015, est de diviser l'empreinte carbone par habitant en France par 5 entre 2021 et 2050.

24 600 tCO₂e/an

47%

Les achats (prestations techniques, bien, services)

36%

Les déplacements de personnes (chantiers + domicile-travail)

10%

Le pôle sondage (véhicules utilitaires et forages)

7%

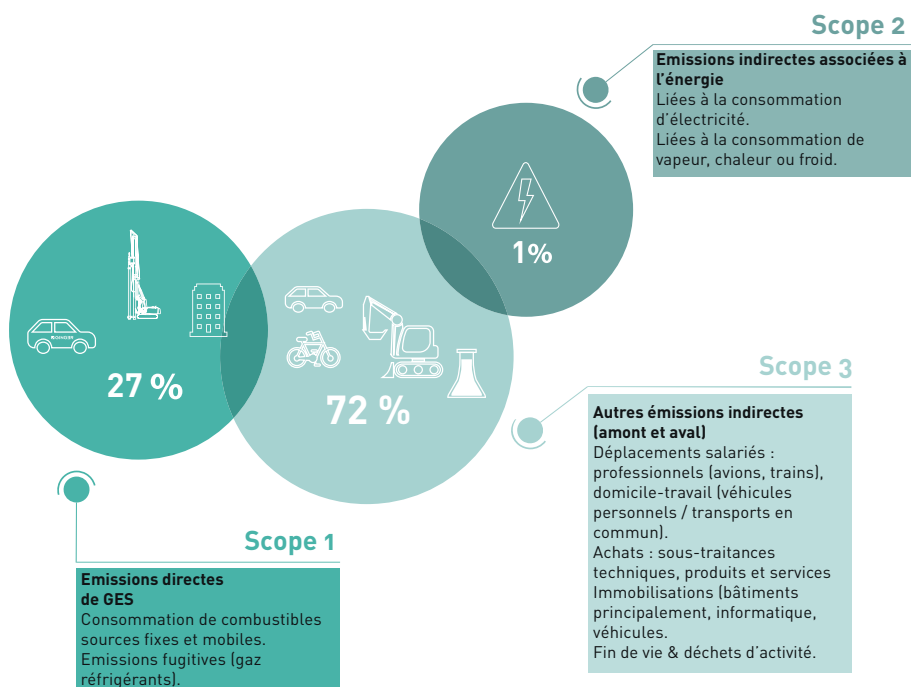
Energie des bâtiments, traitement déchets, fuite de gaz réfrigérants, amortissement

Que retenir en synthèse ?

En synthèse, les émissions de GES du Groupe Ginger en 2021 pour la France Métropolitaine sont de 24 600 tCO₂e/an soit 140 kgCO₂e/k€ de CA sur le périmètre global (ISO 14069, champs 1 à 3) et 8 600 tCO₂e/an sur les émissions directes et l'approvisionnement énergétique (ISO 14069, champs 1 et 2). Ces émissions sont comparables avec des entreprises similaires (mixant activités de bureau d'étude et mise en œuvre d'engins de chantier).

Les postes principaux d'émission de GES

- Les engins de forage et de chantier, les laboratoires.
- Les déplacements en véhicules de service, de fonction et de location utilisés lors des chantiers et des rendez-vous avec les clients et les partenaires.
- Dans une moindre mesure, la consommation d'énergie des bâtiments occupés par Ginger (bureaux, laboratoires, ateliers).



Bilan au format ISO14069

Le scope 3 représente ce dont dépend le groupe Ginger, sans en avoir la maîtrise opérationnelle (déplacements des salariés domicile-travail, achats de matériel pour les chantiers, laboratoire) soit plus des ¾ des émissions de GES du Groupe.

Le scope 1 (déplacements professionnels, consommation énergétique des bâtiments, carburant des machines du pôle sondage) et le scope 2 (consommation électrique et de climatisation) sont des scopes sur lesquels le Groupe a une maîtrise opérationnelle (propriété/ leasing/location longue durée) et peut agir plus directement.

NOTRE AMBITION CARBONE

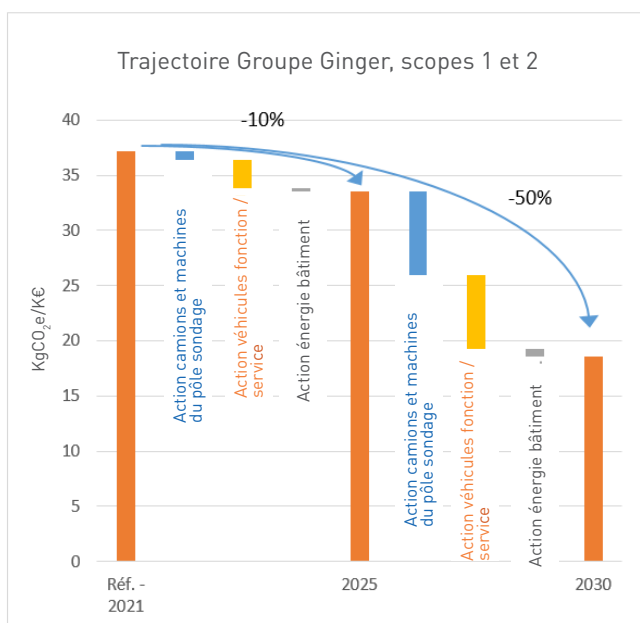
- 50%
d'ici 2030

L'objectif

Le Groupe Ginger se fixe une trajectoire très ambitieuse de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de - 50% d'ici 2030, en ligne avec les accords de Paris pour viser vers une limitation de l'augmentation de température moyenne à moins de 1,5°C à horizon 2100 et en adéquation avec la méthodologie SBTi.

Un objectif aussi par individu

Chaque année, un Français émet en moyenne 10 tCO₂e. Suite aux accords de Paris, l'objectif est de passer en 2030 à 5 tCO₂e puis à 2 tCO₂e en 2050.



Premières mesures du plan d'action

- Un plan de sobriété mis en place dès octobre 2022.
- Test puis généralisation des véhicules légers (de service et de fonction) sans énergie fossile (électricité, agrocarburants de 3ème génération, hydrogène...).
- Analyse des achats aux impacts les plus forts en termes de GES et recherche des fournisseurs capables de proposer des solutions répondant aux besoins du Groupe Ginger tout en minimisant les émissions de GES.
- Développement du recours à des engins plus performants.
- Amélioration de la performance énergétique des bureaux et prise en compte des enjeux carbone lors des changements et extensions de locaux.

La quantification de l'impact des missions du groupe Ginger et des solutions étudiées est déjà engagée sur certaines activités et va être développée pour proposer à nos clients des prestations bas carbone et des recommandations de solutions à faibles émissions de GES. A court terme, cette offre concernera en particulier :

- Choix du design et des matériaux utilisés : poids carbone des matériaux, durabilité et impact sur l'ensemble de la durée de vie du bâtiment (ACV) dans le cadre des études du CEBTP.
- Solutions de traitement des sols : prise en compte du critère carbone dans les analyses coûts/bénéfices des plans de gestion mais aussi dans les bilans de gestion des terres excavées dans les missions sites et sols pollués de BURGEAP.
- Systèmes énergétiques renouvelables : valorisation du faible impact carbone des solutions de géothermie conçues par BURGEAP.
- Recyclage des matériaux et économie circulaire : valorisation du gain en GES dans le cadre des opérations de gestion des déchets réalisées par DELEO.



Cet engagement du groupe Ginger sur sa trajectoire carbone s'inscrit dans le cadre d'une politique RSE volontariste. Pour connaître le détail de nos engagements, consultez notre synthèse de politique RSE : <https://www.groupeginger.com/a-propos/engagements-rse/>

Vous souhaitez échanger à ce sujet ? En savoir plus ? strategiecarbone@groupeginger.com



WWW.GROUPEGINGER.COM

12, AVENUE GAY LUSSAC
ZAC LA CLEF SAINT-PIERRE
78990 ÉLANCOURT
FRANCE

TÉL. : +33 (0)1 30 85 24 00